UCLouvain

lbarc2283

2018

Stage master

3 crédits		Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	Le stage offre aux étudiants en architecture l'opportunité de se familiariser avec les activités et les circuits connexes à l'acte de construire. Ainsi qu'avec la pratique de la profession. Tout en étant articulé aux enseignements dispensés par la faculté, le stage se déploie dans le temps à un rythme très différent de celui d'un enseignement organisé et permet ainsi l'application de connaissances théoriques dans un cadre professionnel. Le stage de master se déroule en bureau d'études, dans une structure intervenant dans le traitement du cadre bâti. Il requiert sur place la présence d'un architecte ou ingénieur architecte qui assurera l'apprentissage de l'étudiant. À l'issue de son stage, ce dernier établit un rapport d'activité, accompagné des diverses attestations requises pour en assurer la validité.
Acquis d'apprentissage	1 **AA spécifiques :** A l'issue de l'activité, l'étudiant sera capable : • de s'intégrer dans un bureau d'études pour observer et comprendre le rôle des acteurs intervenant dans l'acte de bâtir • de développer un esprit réflexif vis-à-vis tant des connaissances théoriques que des pratiques professionnelles • de s'impliquer activement dans le travail d'une agence d'architecture et prendre conscience de ses responsabilités • de restituer son expérience de terrain de façon claire et précise, par le biais d'un rapport présenté selon le canevas proposé. **Contribution au référentiel AA :** **Mobiliser d'autres disciplines** • Aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, échanger et nourrir la réflexion architecturale • Manipuler stratégiquement des contenus d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en 'uvre du projet d'architecture **Concrétiser une dimension technique** • Observer et évaluer les principes constructifs qui génèrent une dimension formelle, matérielle et temporelle de l'architecture **Adopter une attitude professionnelle** • Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif • Observer l'évolution de la pratique professionnelle, s'adapter en s'impliquant de manière autonome dans une logique de recherche et de développement continu **Poser des choix engagés** • Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales • Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public - - - - *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	3		